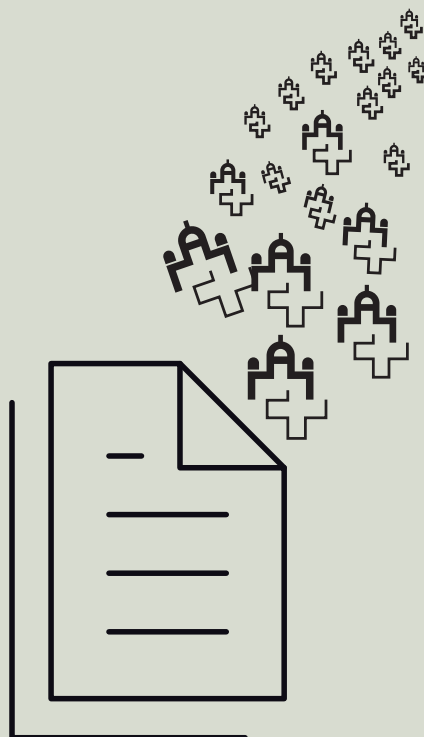




Lexique du Parlement

Fiche d'information Bureau provisoire (Conseil national)

Lexique du Parlement

Dans le Lexique du Parlement, vous trouverez près de 450 termes liés au quotidien de l'Assemblée fédérale. Classés par ordre alphabétique, ceux-ci sont régulièrement mis à jour et complétés.

Les fiches d'information font partie intégrante du Lexique du Parlement. Elles sont disponibles dans la section « Informations complémentaires » du terme consulté.

En cas de question ou de commentaire, veuillez écrire à :

Parlamentswoerterbuch@parl.admin.ch

Impressum

Etat 01.03.2024

Editeur

Services du Parlement / Bibliothèque du Parlement
3003 Berne
parlamentswoerterbuch@parl.admin.ch
www.parl.ch/fr

Cette publication est disponible en allemand, en français et en italien.

Les publications de la Bibliothèque du Parlement ont un caractère purement informatif. Aucun droit ou aucune obligation ne peuvent en découler.



Contenu

En bref.....	2
Aspects historiques.....	3
Informations complémentaires	6



BUREAU PROVISOIRE (CONSEIL NATIONAL)

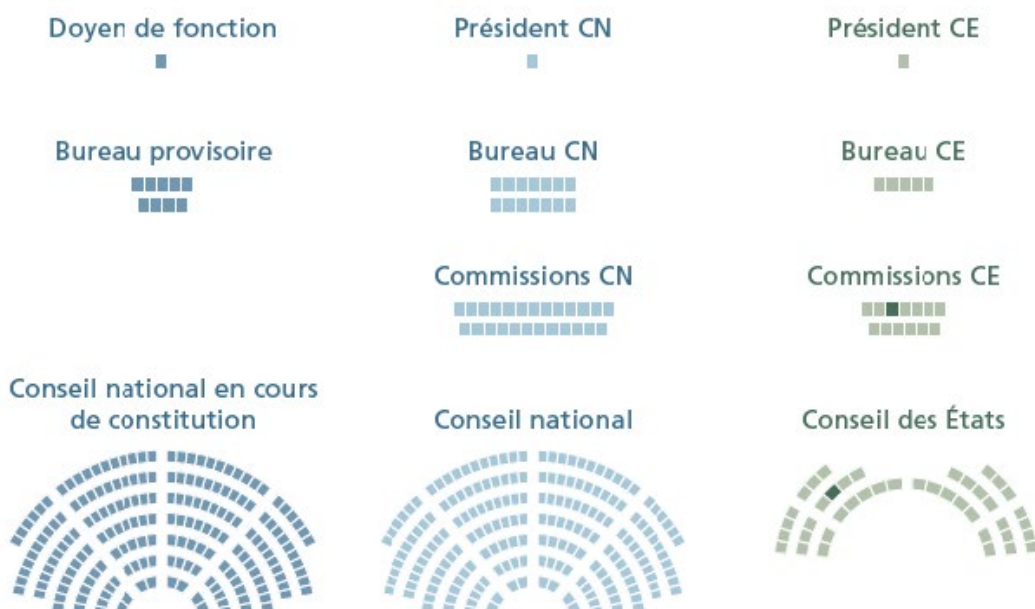
Après l'élection du Conseil national, le doyen ou la doyenne de fonction nomme un bureau provisoire. Celui-ci se compose de neuf membres. Les groupes y sont représentés proportionnellement à leur force numérique. La présidence est assurée par le doyen ou la doyenne de fonction.

Le bureau provisoire exécute les tâches suivantes :

- il vérifie que l'élection de la majorité des membres du conseil n'a fait l'objet d'aucun recours et a été validée, et, si tel est le cas, propose au conseil de constater qu'il est constitué ;
- il vérifie que les membres du conseil ne font l'objet d'aucune incompatibilité ;
- le cas échéant, il propose au conseil de constater une incompatibilité ;
- il établit le résultat des votes et des élections auxquels procède le conseil, jusqu'à l'élection du nouveau bureau.

Les autres tâches – comme l'établissement du programme de la session – sont assumées par le bureau du conseil de la législature finissante jusqu'à l'élection du nouveau bureau.

Vu qu'il ne connaît pas de renouvellement intégral, le Conseil des États n'a pas de bureau provisoire. Les tâches du bureau – par ex. l'examen des incompatibilités – sont exécutées par le bureau de la législature finissante jusqu'à l'élection du nouveau bureau.





ASPECTS HISTORIQUES

Au départ, le bureau provisoire se composait du doyen de fonction et de quatre scrutateurs provisoires. Le nombre de scrutateurs est passé à six en 1903 et à huit en 1979.

Législature	Nombre de membres	Groupes ¹	Pourcentage de femmes	Ø Âge	Ø Durée du mandat	Rapport
47 ^e législature	9	1+3 V, 2 S, 2 R, 1 C	22 %	56	10	Lien
Plénum SH 03		56 V, 52 S, 40 R, 28 C, 15 G, 5 E	25 %	51	5	
48 ^e législature	9	3 V, 1+2 S, 1 CEg, 1 RL, 1 G	44 %	57	9	Lien
Plénum SH 07		64 V, 43 S, 36 CEg, 35 RL, 22 G	29 %	51	5	
49 ^e législature	9	3 V, 1+2 S, 1 CE, 1 RL, 1 G	22 %	51	11	Lien
Plénum SH 11		56 V, 46 S, 31 CE, 30 RL, 15 G, 12 GL, 9 BD	29 %	50	5	
50 ^e législature	9	1+4 V, 2 S, 1 RL, 1 C	33 %	51	10	Lien
Plénum SH 15		68 V, 43 S, 33 RL, 30 C, 12 G, 7 BD, 7 GL	32 %	50	5	
51 ^e législature	9	3 V, 2 S, 1 M-CEB, 1 RL, 1+1 G	56 %	47	9	Lien
Plénum SH 19		55 V, 39 S, 31 M-CEB, 29 RL, 30 G, 16 GL	42 %	49	5	
52 ^e législature	9	3 V, 2 S, 1+1 M-E, 1 RL, 1 G	22 %	49	11	Lien
Plénum SH 23		67 V, 41 S, 31 M-E, 28 RL, 23 G, 10 GL	39 %	49	5	

47^e législature

Élections au Conseil national : 19 octobre 2003; Séance constitutive : 1^{er} décembre 2003

Séance du bureau provisoire : 26 novembre 2003

Membres :

- Blocher Christoph (V, ZH, m, 63, 24)²
- Engelberger Edi (R, NW, m, 63, 8)
- Gadiant Brigitta M. (V, GR, f, 43, 9)
- Gutzwiller Felix (R, ZH, m, 55, 4)
- Haering Barbara (S, ZH, f, 50, 14)
- Jutzet Erwin (S, FR, m, 52, 8)
- Leu Josef (C, LU, m, 53, 12)
- Oehrl Fritz Abraham (V, BE, m, 62, 8)
- Reymond André (V, GE, m, 63, 0)

¹ BD : Groupe PBD ; C : Groupe démocrate-chrétien ; CE: Groupe PDC/PEV; CEg : Groupe PDC/PEV/PVL ; E : Groupe PEV-UDF ; G : Groupe des Verts ; GL : Groupe vert'libéral ; M-CEB : Le Groupe du centre. PDC-PEV-PBD ; M-E : Le Groupe du Centre. Le Centre. PEV ; R : Groupe radical-libéral ; RL : Groupe radical-libéral ; S : Groupe socialiste ; V : Groupe de l'Union démocratique du centre

² Groupe parlementaire, canton, sexe, âge, durée du mandat.



48° législature

Élections au Conseil national : 21 octobre 2007; Séance constitutive : 3 décembre 2007

Séance du bureau provisoire : 28 novembre 2007

Membres :

- *Rechsteiner Paul* (S, SG, m, 55, 21)
- Bortoluzzi Toni (V, ZH, m, 60, 16)
- Engelberger Edi (RL, NW, m, 67, 12)
- Frösch Therese (G, BE, f, 56, 4)
- Graf-Litscher Edith (S, TG, f, 43, 4)
- Kiener Nellen Margret (S, BE, f, 54, 4)
- Meyer Thérèse (CEg, FR, f, 59, 9)
- Miesch Christian (V, BL, m, 59, 8)
- Rime Jean-François (V, FR, m, 57, 4)

49° législature

Élections au Conseil national : 23 octobre 2011; Séance constitutive : 5 décembre 2011

Séance du bureau provisoire : 30 novembre 2011

Membres :

- *Rechsteiner Paul* (S, SG, m, 59, 25)
- Amherd Viola (CE, VS, f, 49, 7)
- Bortoluzzi Toni (V, ZH, m, 64, 20)
- Hodgers Antonio (G, GE, m, 35, 4)
- Kiener Nellen Margret (S, BE, f, 58, 8)
- Pardini Corrado (S, BE, m, 46, 1)
- Rime Jean-François (V, FR, m, 61, 8)
- Stamm Luzi (V, AG, m, 59, 20)
- Wasserfallen Christian (RL, BE, m, 30, 4)

50° législature

Élections au Conseil national : 18 octobre 2015; Séance constitutive : 30 novembre 2015

Séance du bureau provisoire : 25 novembre 2015

Membres :

- *Stamm Luzi* (V, AG, m, 63, 24)
- Aeschi Thomas (V, ZG, m, 36, 4)
- Amherd Viola (C, VS, f, 53, 11)
- Birrer-Heimo Prisca (S, LU, f, 56, 6)
- Maire Jacques-André (S, NE, m, 58, 6)
- Parmelin Guy (V, VD, m, 56, 12)
- Pieren Nadja (V, BE, f, 35, 4)
- Walter Hansjörg (V, TG, m, 64, 16)
- Wasserfallen Christian (RL, BE, m, 34, 8)



51^e législature

Élections au Conseil national : 20 octobre 2019; Séance constitutive : 2 décembre 2019

Séance du bureau provisoire : 25 novembre 2015

Membres :

- Graf Maya (G, BL, f, 57, 18)
- Buffat Michaël (V, VD, m, 40, 4)
- Geissbühler Andrea (V, BE, f, 43, 12)
- Glarner Andreas (V, AG, m, 57, 4)
- Glättli Balthasar (G, ZH, m, 47, 8)
- Markwalder Christa (RL, BE, f, 44, 16)
- Masshardt Nadine (S, BE, f, 35, 7)
- Müller Leo (M-CEB, LU, m, 61, 8)
- Piller Carrard Valérie (S, FR, f, 41, 8).

52^e législature

Élections au Conseil national : 22 octobre 2023; Séance constitutive : 4 décembre 2023

Séance du bureau provisoire : 29 novembre 2023

Membres :

- Pfister Gerhard (M-E, ZG, m, 61, 20)
- Amoos Emmanuel (S, VS, m, 43, 2)
- Girod Bastien (G, ZH, m, 41, 16)
- Glarner Andreas (V, AG, m, 61, 8)
- Hess Erich (V, BE, m, 42, 8)
- Piller Carrard Valérie (S, FR, f, 45, 12)
- Schneider-Schneiter Elisabeth (M-E, BL, f, 59, 13)
- Tuena Mauro (V, ZH, m, D, 51, 8)
- Wasserfallen Christian (RL, BE, m, 42, 16)



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour plus d'informations sur le changement de législature

Cf. la publication « Un passage de témoin à la vitesse de l'éclair »

➤ [Lien](#)

Pour plus d'informations sur la séance constitutive:

Cf. la fiche d'information « Séance constitutive du conseil national »

➤ [Lien](#)

Pour plus d'informations sur le doyen de fonction:

Cf. la fiche d'information « Doyen ou doyenne de fonction »

➤ [Lien](#)